

PROJET D'ACTIVITÉS 2020

1/ La Fédération des arts de la rue p. 2

2/ Bilan des activités 2019 p. 3

3/ Structuration et animation du réseau p. 4

- Vie associative
- Pôle ressources
- Rencontres professionnelles

4/ SODAREP p. 5

Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public.

- De la cartographie à l'Observation Participative et Partagée
- Egalité Homme / Femme
- Concertation pour la création dans l'espace public (CCEP)
- 1% travaux publics

5/ Promotion et sensibilisation p.8

- Nouveaux partenaires
- Partenariats institutionnels
- Réseaux

6/ Budget prévisionnel 2020 p.10

1/ LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE

La Fédération des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes a pour but « de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

Les arts de la rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, etc. Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les arts de la rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique travaille en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et ainsi défendre la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les arts de la rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle. De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics.

La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession.

Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

- la mise en réseau des professionnels ;
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ;
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur.

D'autre part, la Fédération expérimente la mise en place de SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public) travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre professionnels des arts de la rue qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Elle a choisi de décliner ce schéma en 3 axes :

- Se connaître : mise en place de la cartographie et de l'OPP (Observation participative et partagée)
- Se rencontrer : mise en place de CCEP (Concertation pour la création dans l'espace public)
- Se financer : réflexions et prospectives autour de financement tels que la proposition de 1% Travaux publics, du mécénat et des fonds de dotation.

2/ BILAN DES ACTIVITÉS 2019

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Structuration et mise en réseau	Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur			
	Organisation et participation aux assemblées générales, conseils d'administration régionaux et nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération.			
	Travaux avec les autres fédérations régionales			
	Participation à l'Université Buissonnière de la Fédération Nationale (200 participant·e·s)	Séminaire des administrateur·trice·s : Répondre aux attentes des adhérents et avancer sur les chantiers.	Stand au festival Complètement gaga à St-Etienne.	Organisation Journée professionnelle 2019
				Participation aux Inter-régionales
	Rencontres des compagnies issues d'Auvergne-Rhône-Alpes, adhérentes ou non sur le lieu de diffusion (Aurillac, Chalon sur Saône, Clermont-Ferrand)			
SODAREP	Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale.			
	Participation à l'OPP menée par la Fédération nationale auprès de nos adhérent·e·s: rédaction du questionnaire			
	Réalisation de l'enquête Égalité Femme/Homme dans les arts de la rue - Comptage et décryptage des responsables artistiques des compagnies en Auvergne-Rhône-Alpes.	Lancement du chantier Égalité Femme/Homme dans les arts de la rue, partagé avec les autres Fédérations des arts de la rue	Co-organisation de la rencontre Égalité Femme/Homme dans les arts de la rue - Méthodologie d'enquête - Chalon dans la rue	
		Participation à la rencontre Égalité Femme/Homme dans les arts de la rue à Sotteville-lès-Rouen.	Co-organisation de la rencontre Égalité femme/Homme dans les arts de la rue - Bilan de l'action et les suites - Festival d'Aurillac	
			Organisation de la table-ronde "Equiterritorialité: Mythe ou réalité? - Festival d'Aurillac	
			Première réunion de concertation à St-Etienne	Deuxième réunion de concertation à St-Etienne
			Réunion des participants du CCEP Val de Drôme	Réunion du CCEP Val de Drôme avec les administrateurs de la Fédération
		Participation au COPIL du Parc des Arts à Grenoble	Grand témoin du temps de travail "L'art dans l'espace public sur le territoire Grenoblois"	
		Participation au rendu du DLA collectif des Lieux de résidence de la Drôme		
Promotion et sensibilisation	Rencontres, sensibilisation en RDV personnalisés avec des élu·e·s de différentes collectivités.			
				Participation à la réunion de lancement du C.O.E.F Culture
				Participation à la journée "Nos cultures de la Ville - Mobilité et culture"
	Participation à la Biennale Ville en transition - "Démocratie en Chantier- L'Art a droit de cité" à Grenoble		Réunion avec le Haut-Commissariat à l'Égalité et à la Diversité	Réunion avec le Haut-Commissariat à l'Égalité et à la Diversité
	Participation à Pop Mind à Rouen - "Les droits fondamentaux humains : une zone à défendre"		Participation à la journée Prévention des risques à Lyon	Intervenant "Arts de la rue et de la piste : nouvelles opportunités d'emploi" - Pôle emploi
Intervention à l'EAC		Participation à la rencontres "Co-construisons nos espaces publics" - Chalon dans la rue	Participation au Forum Entreprendre dans la culture	

3/ STRUCTURATION ET MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS ARTS DE LA RUE

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. Depuis 3 ans, l'association régionale fédère une soixantaine d'adhérents répartis entre individus et structures (pour moitié chacun), représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 12 membres : représentants de structures de diffusion, de compagnies, adhérent·e·s en leur nom propre... Afin d'assurer un suivi des chantiers sur plusieurs années, il a été voté lors de la dernière Assemblée Générale, la mise en place de mandats de 2 ans pour les administrateur·rice·s. Riche de sa force militante, les chantiers et missions sont repartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise six conseils d'administration par an qui ont lieu chez des adhérent·e·s ou sympathisant·e·s. Les Conseils d'administration se sont déroulés cette année en deux parties : un temps associatif pour faire le point sur nos chantiers, nos rendez-vous, nos questionnements ... ; suivi d'un temps ouvert portant sur une thématique définie au préalable. Cette année, ce sont les CCEP (Concertation pour la Création en Espace Public) qui ont été mis à l'honneur. Ainsi le CA de juin a été suivi par la première concertation de St-Etienne, celui de septembre par le Temps de Travail « Arts dans l'espace public en territoire grenoblois » et celui de novembre se clôturera avec une réunion du CCEP Val de Drôme. Ces temps nous permettent de mobiliser le conseil d'administration sur plusieurs sujets sur une même journée, d'inviter des acteurs culturels intéressés par la création en espace public du territoire et de permettre aux adhérent·e·s de s'impliquer davantage. Pour 2020, la fédération souhaite poursuivre ces temps sur d'autres territoires souhaitant lancer une concertation mais aussi ouvrir à des thématiques artistiques : les formats hors-normes, le participatif, ...

Affiliée à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : des administrateur·rice·s de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes sont aussi élu·e·s au conseil d'administration de la Fédération Nationale s'assurant ainsi des liens entre les travaux nationaux et régionaux. À cet égard, elle s'implique dans les grandes actions de la Fédération nationale tel que l'Université Buissonnière.

Par ailleurs, un travail de réflexion pour la mutualisation des moyens de communication entre toutes les fédérations des arts de la rue est en cours. Une nouvelle charte graphique devrait être mise en place pour une meilleure cohérence, visibilité et représentation de la Fédération. Des outils plus adéquats et plus flexibles devraient également être créés en termes de supports papiers et web. Ainsi, les ressources pourront être plus facilement partagées et mises en valeur et nous pourrions produire de nouveaux supports de communication à destination de nos adhérent·e·s, de nos partenaires et du public.

PÔLE RESSOURCES

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus et offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes et de défendre

collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc. soit de manière informelle, soit autour de temps de débat dédiés.

En 2018 et en 2019, les administrateur·trice·s de la fédération se sont retrouvés pour 3 jours de séminaire. Du premier a découlé de nombreuses propositions pour l'écriture d'une feuille de route sur trois ans pour la fédération. Nous avons repris ces propositions en 2019 afin de les affiner. Ces jours en immersion ont été très productifs sur les questions qui animent la fédération (la gouvernance, la mobilisation des adhérents, les « services » rendus à ceux-ci...). Pour 2020, ce temps de séminaire sera renouvelé et devrait porter sur le contenu des rendez-vous professionnels proposés désormais annuellement : Rencontre à Aurillac et Journées professionnelles de l'automne.

La Fédération est représentée par ses administrateurs, ses adhérent.e.s et/ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional et au niveau national : *Le Temps fort de Quelques p'Arts... à Félines (07)*, *Lez'arts de la rue à Marcoles (15)*, *Festival international de théâtre de rue d'Aurillac (15)*, *Festiv'arts à Grenoble (38)*, *Eclats de Fête à Riom (63)*, *Les Invités à Villeurbanne (69)*, *Les Fondus du Macadam à Thonon les bains (74)*, *Au bonheur des mômes au Grand Bornand (74)* ; *Festival d'Avignon (84)*, *Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71)*, *Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76)*, *Festival Merci Bonsoir à Grenoble (38)*, *Festival Complètement Gaga à St-Etienne (42)*.

En 2019, la fédération a co-organisé avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le festival d'Aurillac, la rencontre « Equiterritorialité : mythe ou réalité ? ». Cette rencontre a eu lieu pendant le festival d'Aurillac et a réuni une trentaine de personnes. Cette année, nous avons fait appel à une modératrice pour animer cette rencontre.

La fédération souhaite maintenir ce rendez-vous annuel car il permet de conserver le dialogue avec les collectivités et de donner une tribune à nos intervenants.

Depuis 2017, la fédération organise des journées professionnelles à destination de ses adhérent·e·s et de toutes personnes et structures intéressées par l'arts dans l'espace public. Ces rencontres sont l'occasion de la rencontre entre artistes, urbanistes, collectivités, maîtres d'œuvres, professionnels de la culture et des arts de la rue.

En 2020, ces journées auront lieu les 19 et 20 novembre au théâtre des Asphodèles. Y seront présentés les différents dispositifs de subventionnement et d'accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la DRAC, plusieurs financements dit « privés » : mécénat, club des partenaires, fondation, ... Plusieurs structures adhérentes nous ont sollicités cette année pour avoir des informations sur la rédaction d'un document unique adapté aux arts dans l'espace public. Pour répondre à leur demande, le Centre Médical de la Bourse viendra intervenir pendant nos journées. En 2017, l'atelier « monter sa production » avait connu un grand succès. Nous allons ainsi le reconduire cette année à destination des compagnies émergentes. Enfin, nous souhaitons interroger l'évaluation dans notre secteur au travers à la fois de l'intervention d'un·e chercheur·euse, philosophe ou universitaire sur le thème « De la culture de l'évaluation à l'évaluation de la culture » ; ainsi qu'au travers d'un atelier visant à réfléchir à de nouveaux indicateurs d'évaluation pour nos pratiques et de la réécriture d'un dossier de demande de subvention adapté à notre secteur.

Ces temps précieux et productifs de rencontres permettent de nourrir les réflexions autour des SODAREP.

4/ SODAREP

Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes expérimente la mise en place de SODAREP à la suite du rapport MNACEP (Mission Nationale pour l'Art et la culture dans l'Espace Public), travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

À travers les trois axes définis dans ce cadre, nombres de chantiers et d'actions ont été déclinés tout au long de l'année.

DE LA CARTOGRAPHIE A L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure interconnaissance des acteurs. À ce jour, une grande partie des fédérations régionales se sont emparés de cet outil et ont commencé à référencer les acteurs des arts de la rue de leur territoire. Une mise à jour est réalisée tout au long de l'année.

En complément à cette cartographie, nous allons débiter une Observation Participative et Partagée (O.P.P), visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'études. La Fédération nationale a débuté cette OPP par les structures de diffusion adhérentes. Reste à observer les festivals et les compagnies. Pour cette étape, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes assurera le relai de la Fédération nationale. En 2019, le questionnaire a été rédigé conjointement avec la Fédération Nationale, la Fêvue (Fédération des arts de la rue Ile-de-France), la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes et OPALE. Le questionnaire en cours de validation va être envoyé aux structures adhérentes en fin d'année. Ces données pourront par ailleurs être mises en perspectives avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

ÉGALITÉ FEMME / HOMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, nous avons mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration a pour objectif de faire un diagnostic à l'échelle de la région auprès des lieux de diffusions (CNAREP, festivals...) en parallèle de l'enquête menée par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant commandées par la DRAC auprès des structures conventionnées.

En 2019, nous avons réalisé une nouvelle enquête portant sur les responsables artistiques. Nous avons utilisé une autre méthode : le décryptage des programmations et des équipes. Grand'rue, la Fédération des arts de la rue Nouvelle-Aquitaine a mené également une enquête sur son territoire. Cela nous a donné l'impulsion d'un chantier Egalité Femme/Homme dans les arts de la rue porté par plusieurs fédérations. Ainsi, nous avons co-organisé trois réunions de travail à Sotteville-lès-Rouen, Chalon sur Saône et Aurillac afin de partager notre méthodologie d'enquête, d'envisager les suites à donner et de mettre en place des actions.

En 2020, il nous faudra analyser plus finement nos résultats d'enquête, continuer le travail de comptage selon de nouveaux items, mettre en place des temps de sensibilisation pour l'égal accès aux postes à responsabilités, aux financements et pour une meilleure visibilité de la création féminine. De plus, de nouvelles réunions et actions avec les autres fédérations devraient avoir lieu.

CONCERTATION POUR LA CRÉATION DANS L'ESPACE PUBLIC (CCEP)

Grenoble

En 2019, une Concertation pour la Création dans l'Espace Public voit le jour à Grenoble. Portée localement par Le Prunier Sauvage et Mix'arts, elle se concentre sur le territoire du quartier mistral et ses adjacences. Une première réunion de travail avec une partie de l'équipe du CCEP Val de Drôme a eu lieu courant octobre, l'occasion d'évoquer la méthodologie et le retour d'expériences. Ce CCEP est mené de manière concomitante avec le projet du Parc des Arts, futur lieu de création, diffusion, résidence et résidence dans le Parc Bachelard.

Une nouvelle réunion a eu lieu en septembre portée cette fois-ci par la municipalité de Grenoble, et a réuni des acteurs culturels du territoire métropolitain avec des profils très variés : compagnie en rue, en chapiteau, en salle et en rue, lieux de diffusion, théâtre municipal, compagnies hip-hop, festivals, ...La Fédération a été sollicitée pour être Grands Témoins de cette rencontre.

Saint-Etienne

À l'initiative de la Baroufada et de la Laverie et avec le soutien de la fédération, les acteurs culturels de St-Etienne se sont réunis en juin pour une première réunion de Concertation pour la Création dans l'espace Public. Ce temps a permis à une trentaine de personnes, compagnies, lieux, structures d'accompagnement mais aussi collectivités, de se rencontrer et d'instaurer un dialogue, de partager leurs constats de l'art dans l'espace public à St-Etienne. Une prochaine réunion est prévue à l'automne 2019. Pour soutenir ces initiatives (ainsi que celles de Grenoble, du val de Drôme et les suivantes), la fédération a voté un budget pouvant être utilisé pour la location de lieux ou le recours à des animateurs extérieurs.

Val de Drôme

Initiée par des membres de la Fédération des Arts de la Rue habitant ce territoire, la CCEP-Vallée de la Drôme est née du constat d'une forte profusion d'acteurs des arts de la rue sur ce territoire : plus de 20 compagnies et 11 lieux de fabriques.

Depuis le lancement en 2017, trois réunions de concertation ont eu lieu en septembre 2017, décembre 2017 et mars 2018 dans trois villages de la vallée (Chabrillan, Saillans puis Crest) avec l'objectif de rassembler artistes, porteurs de projets et élus autour de la question du développement de la création artistique en espace public dans la Vallée de la Drôme.

Différentes propositions ont émergé de ces concertations, qui, sans être limitatives, pourraient constituer un socle « philosophique » à cette concertation.

- Revendiquer la spécificité de la Vallée de la Drôme, reconnue dans toute la France, en matière de création en espace public, par une marque « vallée des arts de la rue », au même titre qu'aujourd'hui, la vallée se revendique « biovallée » (ces deux labels pourraient être reliés).
- Imaginer des résidences d'artistes dans les villages, accueillis par les mairies (un élu-un village/un artiste-une compagnie) au service du village, qui agiraient dans le quotidien et proposeraient des créations artistiques, en concertation et en fonction des moyens de lieu d'accueil.
- Construire ensemble, élus et artistes, un événement rassembleur, autour d'une problématique que nous aurions diagnostiquée au cours de la concertation, qui pourrait être par exemple la rivière, la désertification des centre-villes, la ruralité. Un événement transversal entre culture, tourisme, social et territoire.

Plusieurs rendez-vous ont été pris entre Mars et Juin 2019, avec les différents responsables impliqués : Ministère DGCA, Drac Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Drôme et Communauté de Commune du Val de Drôme (CCVD). De ces rendez-vous a émergé l'opportunité de mettre en place un CTEAC (contrat territorial d'éducation à l'art et à la culture) en Val de Drôme.

Sa mise en place pose de nombreuses questions, tant au niveau de sa gouvernance que des actions mises en place. Le noyau dur constitué autour de la Concertation pour la Création en Espace Public propose de participer à cette réflexion et de mettre en place un temps de préfiguration sur les six premiers mois de l'année 2019, qui permettrait de lancer ce dispositif à l'automne 2020.

Plusieurs rendez-vous avec le Conseil communautaire de la communauté de communes du Val de Drôme sont mis en place pour permettre l'avancement et la concrétisation du projet de CTEAC.

Plus d'infos sur le CCEP VdD: <https://ccepvalleedrome.wixsite.com/monsie>

Métropole de Lyon

Un nouveau CCEP pourrait voir le jour en 2020-2021 avec le soutien de la Métropole de Lyon.

1% TRAVAUX PUBLICS

Nous poursuivons nos travaux de prospective autour de la mise en place du « 1% travaux publics » prévu par la loi CAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc.

La loi prévoyait la remise par le gouvernement au parlement d'un rapport d'opportunité de la mise en place de ce 1% Travaux Publics. En raison de la non-remise de ce rapport dans le délai prévu par ladite loi, une question au gouvernement a été posée pour connaître la position de ce dernier. Bien que le Gouvernement ne souhaite pas rendre contraignant ce dispositif, il soutient les interventions artistiques dans la fabrique urbaine sur le fondement des expérimentations réussies.

La fédération organisera des rencontres avec et entre les élu·e·s et technicien·ne·s qui ont mis en place des projets répondant au dispositif « 1% Travaux publics pour la création dans l'espace public » et celles et ceux qui auraient envie de se lancer ainsi que des acteurs·ices des arts de la rue dans l'objectif de stimuler les expérimentations sur le territoire.

L'analyse des moyens déployés (juridiques, organisationnels, financiers) et de freins rencontrés devrait ainsi permettre de dégager des préconisations pour concrétiser cette ambition.

Elle participera, aux côtés de la fédération nationale et des autres fédérations régionales, à la rédaction d'un "Livre blanc du 1% Travaux publics pour la création dans l'espace public", base politique, technique, juridique et économique de la mise en œuvre du dispositif.

Ces recherches de démarches innovantes associant philanthropie et puissance publique visent à donner du souffle, du pouvoir pour la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles sur les territoires.

VIGNETTES VIDÉO

Afin de disposer d'un outil de communication ludique et pédagogique pour présenter nos chantiers et d'autres notions transversales, la fédération va créer des vignettes vidéo. La première, actuellement en chantier portera sur la vision de la fédération du Schéma d'Orientation et de Développement des arts de la Rue et dans l'espace Public. Par la suite, d'autres vidéos verront le jour autour des concertations, du 1% Travaux publics, du mécénat, etc...

Cet outil sera en accès sur notre site internet, notre facebook et seront aussi diffusés lors de nos différentes rencontres.

5/ PROMOTION, SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION

NOUVEAUX PARTENAIRES

La sensibilisation de nouveaux partenaires nous paraît essentielle. Au vu de la disparité des territoires qui constituent la nouvelle grande Région et des suites des réformes territoriales, nous nous rapprochons de nouvelles collectivités et de nouveaux élus, avec notamment les communautés d'agglomérations ou encore les métropoles.

Enfin nous souhaitons maintenir et développer nos partenariats avec les Universités et écoles supérieures tel que Science Po, Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon ou encore l'EAC et de l'ENSATT car il nous apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.

De plus, nous avons été sollicités cette année par le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) pour concevoir un module d'une semaine aux étudiants comédiens. Ce temps intégré à la formation, vise à proposer une première approche des arts de la rue et dans l'espace public.

Aussi, Pôle Emploi Scène et Image nous a sollicité pour participer aux Journées de l'emploi « Arts de la rue et de la piste : nouvelles opportunités d'emploi ». Cette première collaboration préfigure d'autres rencontres en 2020.

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La Fédération poursuivra ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la DRAC et la Région.

Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'œuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration des arts de la rue.

C'est pourquoi nous espérons vivement que la DRAC et la Région continueront à nous soutenir et prendront une part active dans les SODAREP.

D'autre part, la fédération œuvre au dialogue avec la Département de la Drôme, la Communauté de communes du Val de Drôme, la Ville de Grenoble, la Métropole de Lyon dans le but de mettre en place des CCEP ou de faire l'expérimentation d'un 1% Travaux Publics.

COEF – Contrat Objectif d'Emploi Formation

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation (COEF) réunit l'Etat, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Deux contrats successifs ont été signés, en 2007 puis en 2012 et ce, jusqu'à 2017. Depuis 2010, la fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Après avoir participé aux groupes de travail puis à la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant, elle participe aux comités techniques sur l'emploi et la formation professionnelle « Anticiper pour mieux former ». Le dialogue avec l'ensemble des partenaires est nécessaire afin d'accompagner plus efficacement la structuration professionnelle des acteurs des Arts de la Rue et de manière plus globale, celle du spectacle vivant.

Naturellement, elle participe au lancement du COEF signé en cette fin d'année 2019, qui porte désormais sur l'ensemble du secteur culturel, rassemblant Spectacle vivant, Audiovisuel, Patrimoine, Arts visuels, Livres et Jeux vidéo.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe notamment aux groupes de travail animés par l'UFISC sur l'OPP – Observation Participative et Partagée – et sur les Schémas d'orientation dans le spectacle vivant. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, arts visuels, etc) ce qui permet à la Fédération de co-construire et confronter leurs problématiques avec les autres secteurs artistiques.

La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'agence, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et sollicitations des acteurs des arts de la rue. En 2019, elle poursuivra son accompagnement en participant à la construction des actions de l'année et en s'assurant de leur bonne mise en œuvre.

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

* L'UFISC représente plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. En concertation avec le ministère de l'Économie et des Finances (Direction Générale des Impôts), l'UFISC participe étroitement à l'élaboration de fiches techniques sur les critères de « non lucrativité » des associations de création artistique ou d'exploitation de lieux de spectacle vivant mais aussi aux réflexions communes sur l'emploi et les modes de gestion caractérisant notre secteur.

6/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Depuis 14 années maintenant, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes travaille à la structuration d'un réseau régional fort, mobilisé autour de préoccupations artistiques, culturelles, sociales, économiques et politiques communes.

Marquées par une diminution des aides publiques, plusieurs changements politiques dont deux réformes territoriales, un contexte d'état d'urgence reconduit, ces deux dernières années ont pesé sur les conditions d'exercice des professionnels des arts de la rue, pourtant reconnue comme étant la deuxième pratique artistique des français après le cinéma. Ainsi, en interaction constante avec son environnement, la Fédération doit déployer ses compétences et notamment sur un nouveau territoire régional élargi.

Pour que la pertinence de la structuration du réseau se maintienne dans le cadre de ces nouvelles problématiques, les administrateurs de la Fédération sont en réflexion sur son développement notamment sur un besoin en ressources humaines plus fort. Par conséquent, un chantier est mené afin de déterminer les besoins de redéploiement du temps de travail et des postes de travail. Le soutien des institutions est donc primordial à nos côtés.

Pour garantir son bon fonctionnement à venir, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes fait la demande auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes d'une subvention d'« aide pour les actions de mise en réseau 2020 » de 23 000 euros.

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	500 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	400 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000 €
Reprographie	1 500 €	Ville de Lyon	5 000 €
Équipements informatiques	2 000 €		
Services extérieurs		Autres produits	
Locations immobilières et mobilières	2 000 €	Adhésions régionales	2 500 €
Primes d'assurance	180 €	Adhésions nationales	2 500 €
Documentation générale	300 €	Aide au service civique	5 676 €
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur	4 000 €		
Déplacement, missions	8 000 €		
Réceptions	3 000 €		
Frais postaux et télécommunications	1 000 €		
Services bancaires	200 €		
Publicités/Relations publiques/Communication	2 500 €		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	800 €		
Charges de personnel			
Salaire coordinatrice	24 100 €		
Charges sociales	8 330 €		
Service civique	6 966 €		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	200 €		
Adhésions	200 €		
Reversement adhésions Fédération Nationale	2 500 €		
TOTAL	68 676 €	TOTAL	68 676 €